



Les Touches

Le 4 mars 2021

Affichage / Presse

**CONVOCAION
CONSEIL MUNICIPAL**

J'ai l'honneur de vous faire connaître que le Conseil Municipal se réunira Salle Polyvalente,
le vendredi 12 mars 2021 à 20h00 pour la tenue d'un Conseil Municipal.

**Le Maire,
Laurence GUILLEMINE**



ORDRE DU JOUR :

ADMINISTRATION GENERALE

- Approbation du procès-verbal de la séance du 5 février 2021
- Entrée dans l'actionnariat de Loire Atlantique Développement
- AMI Cœur de bourg / Cœur de ville - compléments d'actions

LOCATIFS

- Locatif communal (commerce) – gratuité exceptionnelle

VIE ASSOCIATIVE

- Subventions aux associations 2021

FINANCES

- Taux d'imposition 2021

VOIRIE

- PAVC 2021 – Lancement du marché

RESSOURCES HUMAINES

- Modification du tableau des effectifs

Communauté de Communes Erdre et Gesvres

- Convention de service commun Infographie
- Informations diverses

QUESTIONS DIVERSES

- Compte-rendu des décisions du Maire

Information suite CORONAVIRUS :

Dans le cadre de la crise sanitaire que traverse notre pays, des règles sanitaires strictes seront mises en œuvre pour assurer la sécurité de tous et le bon déroulement de ce Conseil municipal :

- *Dans le cadre du couvre-feu et pour le retour suite à la séance, chaque conseiller devra se munir du justificatif de déplacement (en cochant « motif professionnel ») et de la présente délibération.*
- *Exceptionnellement, la séance se déroulera dans la Salle Polyvalente (grande Salle) selon la configuration suivante :*
 - o *1 table par conseiller*
 - o *Chaque conseiller doit se munir de son propre stylo et de sa propre bouteille d'eau*
 - o *Du gel hydroalcoolique sera à disposition*
- *Le quorum est abaissé à un tiers des membres (soit minimum 7 conseillers présents)*
- *Chaque conseiller peut détenir 2 pouvoirs*